

## CHAPITRE IV

### PRINCIPE VITAL

1. Êtres organiques et inorganiques. — 2. La vie et la mort. — 3. Intelligence et instinct.

#### Êtres organiques et inorganiques.

Les êtres organiques sont ceux qui ont en eux une source d'activité intime qui leur donne la vie; ils naissent, croissent, se reproduisent par eux-mêmes et meurent; ils sont pourvus d'organes spéciaux pour l'accomplissement des différents actes de la vie, et qui sont appropriés à leurs besoins pour leur conservation. Ils comprennent les hommes, les animaux et les plantes. Les êtres inorganiques sont tous ceux qui n'ont ni vitalité, ni mouvements propres, et ne sont formés que par l'agrégation de la matière; tels sont les minéraux, l'eau, l'air, etc.

60. Est-ce la même force qui unit les éléments de la matière dans les corps organiques et dans les corps inorganiques?

« Oui, la loi d'attraction est la même pour tous. »

61. Y a-t-il une différence entre la matière des corps organiques et celle des corps inorganiques?

« C'est toujours la même matière, mais dans les corps organiques elle est animalisée. »

62. Quelle est la cause de l'animalisation de la matière?

« Son union avec le principe vital. »

63. Le principe vital réside-t-il dans un agent particu-

lier, ou n'est-il qu'une propriété de la matière organisée; en un mot est-ce un effet ou une cause?

« C'est l'un et l'autre. La vie est un effet produit par l'action d'un agent sur la matière; cet agent, sans la matière, n'est pas la vie, de même que la matière ne peut vivre sans cet agent. Il donne la vie à tous les êtres qui l'absorbent et se l'assimilent. »

64. Nous avons vu que l'esprit et la matière sont deux éléments constitutifs de l'univers, le principe vital en forme-t-il un troisième?

« C'est sans doute un des éléments nécessaires à la constitution de l'univers, mais il a lui-même sa source dans la matière universelle modifiée; c'est un élément pour vous, comme l'oxygène et l'hydrogène qui pourtant ne sont pas des éléments primitifs, car tout cela part d'un même principe. »

— « Il semble résulter de là que la vitalité n'a pas son principe dans un agent primitif distinct, mais dans une propriété spéciale de la matière universelle, due à certaines modifications. »

« C'est la conséquence de ce que nous avons dit. »

65. Le principe vital réside-t-il dans un des corps que nous connaissons?

« Il a sa source dans le fluide universel; c'est ce que vous appelez fluide magnétique ou fluide électrique animalisé. Il est l'intermédiaire, le lien entre l'esprit et la matière. »

66. Le principe vital est-il le même pour tous les êtres organiques?

« Oui, modifié selon les espèces. C'est ce qui leur donne le mouvement et l'activité, et les distingue de la matière inerte; car le mouvement de la matière n'est pas la vie; elle reçoit ce mouvement, elle ne le donne pas. »

67. La vitalité est-elle un attribut permanent de l'agent vital, ou bien cette vitalité ne se développe-t-elle que par le jeu des organes ?

« Elle ne se développe qu'avec le corps. N'avons-nous pas dit que cet agent sans la matière n'est pas la vie ? Il faut l'union des deux choses pour produire la vie. »

— Peut-on dire que la vitalité est à l'état latent, lorsque l'agent vital n'est pas uni au corps ?

« Oui, c'est cela. »

L'ensemble des organes constitue une sorte de mécanisme qui reçoit son impulsion de l'activité intime ou principe vital qui existe en eux. Le principe vital est la force motrice des corps organiques. En même temps que l'agent vital donne l'impulsion aux organes, l'action des organes entretient et développe l'activité de l'agent vital, à peu près comme le frottement développe la chaleur.

#### La vie et la mort.

68. Quelle est la cause de la mort chez les êtres organiques ?

« Épuisement des organes. »

— Pourrait-on comparer la mort à la cessation du mouvement dans une machine désorganisée ?

« Oui, si la machine est mal montée, le ressort casse ; si le corps est malade, la vie s'en va. »

69. Pourquoi une lésion du cœur plutôt que celle d'autres organes cause-t-elle la mort ?

« Le cœur est une machine à vie ; mais le cœur n'est pas le seul organe dont la lésion occasionne la mort ; ce n'est qu'un des rouages essentiels. »

70. Que deviennent la matière et le principe vital des êtres organiques à leur mort ?

« La matière inerte se décompose et en forme de nouveaux ; le principe vital retourne à la masse. »

L'être organique étant mort, les éléments dont il est formé subissent de nouvelles combinaisons qui constituent de nouveaux êtres ; ceux-ci puisent à la source universelle le principe de la vie et de l'activité, l'absorbent et se l'assimilent pour le rendre à cette source lorsqu'ils cesseront d'exister.

Les organes sont pour ainsi dire imprégnés de fluide vital. Ce fluide donne à toutes les parties de l'organisme une activité qui en opère le rapprochement dans certaines lésions, et rétablit des fonctions momentanément suspendues. Mais lorsque les éléments essentiels au jeu des organes sont détruits, ou trop profondément altérés, le fluide vital est impuissant à leur transmettre le mouvement de la vie, et l'être meurt.

Les organes réagissent plus ou moins nécessairement les uns sur les autres ; c'est de l'harmonie de leur ensemble que résulte leur action réciproque. Lorsqu'une cause quelconque détruit cette harmonie, leurs fonctions s'arrêtent comme le mouvement d'un mécanisme dont les rouages essentiels sont dérangés. Telle une horloge qui s'use avec le temps ou se disloque par accident, et que la force motrice est impuissante à mettre en mouvement.

Nous avons une image plus exacte de la vie et de la mort dans un appareil électrique. Cet appareil recèle l'électricité comme tous les corps de la nature à l'état latent. Les phénomènes électriques ne se manifestent que lorsque le fluide est mis en activité par une cause spéciale : alors on pourrait dire que l'appareil est vivant. La cause d'activité venant à cesser, le phénomène cesse : l'appareil rentre dans l'état d'inertie. Les corps organiques seraient ainsi des sortes de piles ou appareils électriques dans lesquels l'activité du fluide produit le phénomène de la vie : la cessation de cette activité produit la mort.

La quantité de fluide vital n'est point absolue chez tous les êtres organiques ; elle varie selon les espèces, et n'est point constante soit dans le même individu, soit dans les individus de la même espèce. Il en est qui en sont pour ainsi dire saturés, tandis que d'autres en ont à peine une quantité suffisante ; de là pour quelques-uns la vie plus active, plus tenace, et en quelque sorte surabondante.

La quantité de fluide vital s'épuise ; elle peut devenir insuffisante pour l'entretien de la vie si elle n'est renouvelée par l'absorption et l'assimilation des substances qui le recèlent.

Le fluide vital se transmet d'un individu à un autre individu.

Celui qui en a le plus peut en donner à celui qui en a le moins, et dans certains cas rappeler la vie prête à s'éteindre.

### **Intelligence et instinct.**

**71. L'intelligence est-elle un attribut du principe vital ?**

« Non, puisque les plantes vivent et ne pensent pas : elles n'ont que la vie organique. L'intelligence et la matière sont indépendantes, puisqu'un corps peut vivre sans l'intelligence ; mais l'intelligence ne peut se manifester que par le moyen des organes matériels ; il faut l'union de l'esprit pour intelligenter la matière animalisée. »

L'intelligence est une faculté spéciale propre à certaines classes d'êtres organiques et qui leur donne, avec la pensée, la volonté d'agir, la conscience de leur existence et de leur individualité, ainsi que les moyens d'établir des rapports avec le monde extérieur, et de pourvoir à leurs besoins.

On peut ainsi distinguer : 1° les êtres inanimés formés de matière seule, sans vitalité ni intelligence : ce sont les corps bruts ; 2° les êtres animés et non pensants, formés de matière et doués de vitalité, mais dépourvus d'intelligence ; 3° les êtres animés pensants, formés de matière, doués de vitalité, et ayant de plus un principe intelligent qui leur donne la faculté de penser.

**72. Quelle est la source de l'intelligence ?**

« Nous l'avons dit : l'intelligence universelle. »

— Pourrait-on dire que chaque être puise une portion d'intelligence à la source universelle et se l'assimile, comme il puise et s'assimile le principe de la vie matérielle ?

« Ceci n'est qu'une comparaison, mais qui n'est pas exacte, parce que l'intelligence est une faculté propre à chaque être et constitue son individualité morale. Du reste, vous le savez, il est des choses qu'il n'est pas donné à l'homme de pénétrer, et celle-ci est du nombre pour le moment. »

**73. L'instinct est-il indépendant de l'intelligence?**

« Non, pas précisément, car c'est une espèce d'intelligence. L'instinct est une intelligence non raisonnée, c'est par là que tous les êtres pourvoient à leurs besoins. »

**74. Peut-on assigner une limite entre l'instinct et l'intelligence, c'est-à-dire préciser où finit l'un et où commence l'autre?**

« Non, car ils se confondent souvent; mais on peut très-bien distinguer les actes qui appartiennent à l'instinct et ceux qui appartiennent à l'intelligence. »

**75. Est-il exact de dire que les facultés instinctives diminuent à mesure que croissent les facultés intellectuelles?**

« Non, l'instinct existe toujours, mais l'homme le néglige. L'instinct peut aussi mener au bien; il nous guide presque toujours, et quelquefois plus sûrement que la raison; il ne s'égare jamais. »

— Pourquoi la raison n'est-elle pas toujours un guide infallible?

« Elle serait infallible si elle n'était faussée par la mauvaise éducation, l'orgueil et l'égoïsme. L'instinct ne raisonne pas; la raison laisse le choix et donne à l'homme le libre arbitre. »

L'instinct est une intelligence rudimentaire qui diffère de l'intelligence proprement dite, en ce que ses manifestations sont presque toujours spontanées, tandis que celles de l'intelligence sont le résultat d'une combinaison et d'un acte délibéré.

L'instinct varie dans ses manifestations selon les espèces et leurs besoins. Chez les êtres qui ont la conscience et la perception des choses extérieures, il s'allie à l'intelligence, c'est-à-dire à la volonté et à la liberté.